

## INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Juillet 2020

*mon parcours d'assuré*

### La Cnam du Hainaut vous accueille de nouveau du lundi au vendredi dans ses 12 agences réparties sur la circonscription du Hainaut.

Pendant le confinement lié au covid-19, nous avons adapté notre fonctionnement au sein de l'assurance maladie afin de répondre aux besoins de nos assurés et d'éviter toute interruption des droits.

La situation actuelle nous permet de rouvrir progressivement nos agences.

#### Dates de réouverture des accueils

- Depuis le 29 juin, les agences de **Cambrai, Denain, Maubeuge, Valenciennes** et **Fourmies** vous accueillent avec et sans rendez-vous. L'agence de **Jeumont** ne reçoit que sur rendez-vous.
- À partir du 6 juillet, les agences d'**Avesnes, Aulnoye-Aymeries, Condé, Denain, Le Quesnoy** et **Saint-Amand** ouvriront à leur tour. Toutes les agences du Hainaut vous recevront alors avec et sans rendez-vous.

#### Vous souhaitez prendre rendez-vous ?

Pour solliciter un rendez-vous en agence :

- utilisez votre **compte ameli**
- ou appelez le 3646 (Service gratuit + prix appel).

#### Avant de vous déplacer

Pendant la période estivale, avant de vous déplacer dans l'une de nos agences, pensez à vérifier les horaires d'ouverture sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

Pour vos courriers, une seule adresse :

63, rue du Rempart CS 60499, 59321 Valenciennes Cedex

#### Une fois sur place

Les gestes barrières sont maintenus et le port du masque est **obligatoire** dans les locaux. Le nombre de personnes présentes simultanément dans l'agence pourra être limité en cas d'affluence. Nous vous remercions pour votre compréhension.